

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Bureau des concours et de la préparation aux examens  
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01



Paris, le **08 JUIL. 2016**

**CONCOURS RÉSERVÉ « LOI SAUVADET » DE  
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE**  
Spécialité « archéologie »

**Session 2015**

Le jury, réuni le 8 juillet 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Madame Béatrix SAULE, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

1	Monsieur	DEVAIS	Cédric
2	Madame	NECTOUX	Élise
3	Madame	PINCON-PEIFFER	Geneviève

**La présidente du jury**

**Madame Béatrix SAULE**

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.